

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION et CGV

Tous nos tarifs et conditions d'engagement à nos services sont disponibles en téléchargement libre depuis notre site internet www.neofisc.com, la page d'accueil ou de toute autre page de la plateforme www.clicandtax.com.

A défaut nous vous invitons à lire la clause n° 2 « passation de commande »

La société NEOFISC, société à responsabilité limitée, est inscrite au registre du commerce sous le numéro B202957.

L'adresse du siège social est : 40 A rue Robert Schuman L- 5751 Frisange.

Le service client de NEOFISC est disponible au **00 352 28 89 29 90**, ou par courriel à **conseil@neofisc.com**.

Le présent document a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles d'une part, **Neofisc Sarl**, ci-après dénommé l'EDITEUR, met à la disposition de ses utilisateurs le site et les services disponibles sur le site, et d'autre part, la manière par laquelle l'utilisateur accède au site et utilise ses services.

Toute connexion au site est subordonnée au respect des présentes conditions. Elles s'appliquent à vous dès la première utilisation de la plateforme et vous êtes réputé avoir accepté d'y être soumis immédiatement lors de votre première connexion.

Pour l'utilisateur, le simple accès au site de l'EDITEUR à l'adresse URL suivante

www.clicandtax.com ; clicandtax.lu ; clicandtax.fr implique l'acceptation de l'ensemble des conditions décrites ci-après.

Propriété intellectuelle

La structure générale du site clicandtax et de ses extensions, ainsi que les textes, graphiques, images, sons et vidéos la composant, sont la propriété de l'éditeur ou de ses partenaires. Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale des contenus et services proposés par le site clicandtax, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable et par écrit de Neofisc Sarl et/ou de ses partenaires est strictement interdite et serait susceptible de constituer une contrefaçon au sens des articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Les marques "Neofisc", "Clic'n tax" sont des marques déposées par Neofisc Sarl. Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale de ces marques, de quelque nature que ce soit, est totalement prohibée.

L'utilisation du site est subordonnée à l'acceptation des conditions générales d'utilisation décrites ci avant ainsi que les CGV telles que définies ci-après.

L'Utilisateur reconnaît et accepte qu'il ne peut accéder et utiliser la Plateforme et les Services qu'en conformité avec les termes des présentes conditions représentant le contrat de passation de services ainsi que la politique GDPR disponible sur le site.

Modification des conditions d'utilisation

L'EDITEUR se réserve la possibilité de modifier, à tout moment et sans préavis, les présentes conditions d'utilisation afin de les adapter aux évolutions du site et/ou de son exploitation. Lors d'une telle modification, l'utilisateur devra en prendre connaissance et les accepter au préalable pour continuer à utiliser le site et les services inhérents.

Garanties

L'éditeur garantit qu'il a le pouvoir et l'autorité de conclure le présent accord. La Plateforme est mise à disposition « en l'état ». L'éditeur ne garantit pas qu'elle fonctionnera sans erreurs ou de manière ininterrompue.

L'utilisateur garantit qu'il a le pouvoir et l'autorité de conclure le présent accord.

CONDITIONS GENERALES DE VENTES (CGV)

CLAUSE n°1

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société NEOFISC et de ses clients dans le cadre des prestations de service payantes suivantes :

Prestations personnes physiques :

- **Déclarations fiscales (100f ; 163 ; 164 ; 165 ; 166)**
- **Déclarations annexes (190 ; 210)**
- **Simulations fiscales**
- **RDVS fiscaux**
- **Déclarations françaises (2042 ; 2042C ; 3916 ; 2044 ; 2047)**

Prestations PME-PMI ; Professions libérales ; Indépendants ; Entrepreneuriat

- **RDV d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise**
- **Formations en entreprise**
- **Contrat groupe NeoBenefits**

Les Conditions Générales visent à définir les modalités entre la société NEOFISC et ses clients, à partir de la passation de la commande jusqu'à la fourniture du service commandé, y compris le paiement.

Ces Conditions Générales sont accessibles à tous moments sur le site internet : neofisc.com.

La société NEOFISC se réserve le droit de modifier ponctuellement les Conditions Générales.

La version des Conditions Générales applicable est celle en vigueur à la date de passation de la commande.

Version mise à jour le 1^{er} septembre 2022

La société NEOFISC se réserve le droit de ne pas traiter une demande sans motiver le motif du refus.

CLAUSE N° 2 : Passation de commande

La création d'un espace personnel sur le portail www.clicandtax.com ou la remise à NEOFISC de la fiche d'information (FEF) datée et signée ainsi que toute demande exprimée de manière explicite par mail ou courrier ou bien implicite par la remise à NEOFISC de justificatifs de quelque nature que ce soit par mail ou courrier constitue la passation de commande par le client suivant les conditions décrites ci-après.

Analyse fiscale : elle consiste à informer le **client** sur ses obligations déclaratives ou ses avantages fiscaux au Luxembourg.

- **L'analyse est gratuite dans les cas suivants :**
 - Lorsqu'elle donne lieu à l'obligation de déposer une déclaration fiscale au Luxembourg et que le client utilise les services de NEOFISC.
 - Lorsqu'elle donne lieu à un remboursement fiscal et que le client utilise les services de NEOFISC.
 - Lorsqu'elle donne lieu à un remboursement fiscal d'un montant inférieur au coût des prestations de NEOFISC.
- **L'analyse sera payante dans tous les autres cas.**

CLAUSE N° 3 : Prix

Les prix des prestations de la société NEOFISC sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande (date et signature de la **fiche d'information**, date et acceptation des CGV sur le portail clicandtax.com et/ou de création de l'espace personnel).

Les prix des prestations pour les personnes physiques sont libellés en euros et calculés toutes taxes comprises.

Les prix des prestations pour les professionnels (indépendants ; PME/PMI) sont libellés en euros et calculés hors taxes.

Toute prestation peut être majorée de frais administratifs et de gestion suivants les conditions ci-après et selon la tarification en vigueur.

NEOFISC n'accepte aucun original papier. Si le client est dans l'impossibilité de remettre des photocopies, de scanner des documents ou de les imprimer, NEOFISC facturera un supplément pour frais administratifs et de gestion au titre des photocopies, scans, envois postaux, etc...

La société NEOFISC s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations commandées aux prix indiqués lors de la passation de commande.

CLAUSE N° 4 : Réductions et remises

Les tarifs proposés varient en fonction des réductions et remises que la société NEOFISC serait amenée à octroyer compte tenu de la qualité du client.

Les réductions et remises accordées sont celles en vigueur au moment de la passation de commande.

CLAUSE N° 5 : Droit de rétractation / Délais

Les commandes passées par l'intermédiaire d'une fiche d'étude fiscale bénéficient du droit de délai légal de rétractation de 14 jours, sauf si le client y renonce en cochant la case correspondante.

En ce qui concerne les demandes exprimées de manière explicite ou implicite par mail ou par la remise physique à NEOFISC de justificatifs (envoi postal ; remise en main propre), si le client souhaite bénéficier de ce délai, il devra le signifier à NEOFISC de manière écrite.

Pour toute commande passée via la plateforme <https://clicandtax.com/> et pour laquelle le client souhaite bénéficier de ce délai, il devra le signifier à NEOFISC par l'envoi d'un email immédiatement suite à la création de son espace personnel.

Le silence gardé, passé ce délai, vaut décision implicite d'acceptation et entraînera la réalisation par la société NEOFISC de ses services.

Le client **reconnait devoir transmettre les informations nécessaires à la réalisation de la prestation** dans un délai raisonnable pour la bonne exécution du service.

Le délai étant à l'appréciation de la société NEOFISC tenant compte des délais légaux de dépôt des déclarations fiscales imposés par la loi et de sa charge de travail.

La société s'engage dans le cadre de son suivi à relancer ses clients afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses services dans les meilleures dispositions fiscales et le délai imparti.

Si le client est dans l'impossibilité de réunir tous les éléments requis dans ce délai, il s'engage à avertir la société NEOFISC.

Au-delà, et sans manifestation du client, la société NEOFISC procédera à la réalisation de ses prestations en l'état, sur base des informations en sa possession.

Si toutefois, les informations transmises par le client ne permettent pas la bonne exécution du service, NEOFISC procédera à l'annulation de la commande et facturera au client le forfait d'annulation à titre de dédommagement.

CLAUSE N° 6 : Modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue :

- Soit par virement ;
- Soit en espèce ;

Une facture est établie par la société NEOFISC et remise au client.

- Rendez-vous fiscaux : à régler en totalité par virement ou espèce le jour du rendez-vous au plus tard.
- Autres prestations : à régler en totalité immédiatement à réception de la facture.

Le paiement effectué par le client n'est considéré comme définitif qu'après encaissement effectif par la société NEOFISC des sommes dues.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le client recevra successivement plusieurs rappels par courrier simple (mail, envoi postal) afin de lui rappeler ses obligations.

Après 2 rappels, une mise en demeure de payer sera envoyée en recommandé avec Accusé de Réception entraînant des pénalités de retard selon les modalités en vigueur.

En cas de non-réponse, ou de non-paiement, une requête en matière d'ordonnance de paiement sera adressée au juge de paix ou au tribunal judiciaire compétent afin qu'il procède au recouvrement.

La société NEOFISC se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la fourniture des services commandés par le client et de suspendre l'exécution de ses obligations.

CLAUSE N° 7 : Délais de fourniture

Pour les services déclaratifs, ceux-ci le seront dans un délai d'une à trois semaines après enregistrement du paiement du client et à défaut dans les meilleurs délais.

Ces délais ne constituent pas des délais de rigueur et la société NEOFISC ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du client en cas de retard.

CLAUSE N° 8 : Absence de remboursement / annulation

8.1. Prestations déclaratives

Toute commande passée par le client est ferme et définitive. Aucune annulation, aucun remboursement n'est possible y compris durant la fourniture du service.

Si toutefois, le client souhaite mettre un terme à l'utilisation du service en cours de fourniture, **il devra impérativement en informer NEOFISC par écrit** et sera redevable du forfait annulation si aucune facture n'a été transmise. A défaut d'annulation écrite ou passé ce délai, toutes les sommes restantes éventuellement dues par le client correspondant à la totalité de sa commande seront immédiatement exigibles en tout ou partie, et ce sans préjudice de tous dommages et intérêts et autres recours.

8.2. Rendez-vous fiscaux

Si le client se trouve dans l'impossibilité d'assister à un rendez-vous fixé ou souhaite annuler ce dernier, l'annulation doit être notifiée par mail ou alertée par téléphone, aux horaires d'ouverture du bureau NEOFISC, au plus tard, la veille de la date du rendez-vous.

Le cas échéant, la société NEOFISC se réserve le droit de facturer tout ou partie du montant de la prestation.

CLAUSE N° 9 : Suppression des données à caractère personnel

Lorsqu'un client fait appel aux services de la société NEOFISC sur la plateforme CLIC'n TAX selon les conditions décrites à la clause n° 2 et qu'il n'a soumis aucune demande de prestations, il peut supprimer son compte à tout moment.

Lorsqu'une demande de services a été soumise ou est en cours de fourniture, il devra formuler sa demande à la société NEOFISC qui procédera à la suppression du compte et de toutes les informations y attachées après règlement des factures éventuellement ouvertes ou immédiatement si plus aucune facture n'est due.

Toutefois, la société NEOFISC se décharge de tout suivi administratif si le délai de prescription de 5 ans n'est pas écoulé.

Lorsqu'un client fait appel aux services de la société NEOFISC par l'intermédiaire d'une fiche d'information papier, il pourra demander la suppression de celle-ci et de tous les documents y attachés dans les mêmes conditions que ci-dessus.

CLAUSE N° 10 : Responsabilité

La société NEOFISC garantit la bonne exécution de ses prestations, telles que définies dans l'offre et conformément aux règles de l'art et aux bonnes pratiques.

La responsabilité de la société NEOFISC ne pourra cependant être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices matériels directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de la société NEOFISC serait retenue, la garantie de la société NEOFISC serait limitée au montant HT payé par le client pour la fourniture des services.

La responsabilité de la société NEOFISC ne saurait être recherchée pour des dommages résultants d'erreurs provenant de documents ou informations fournis par le client ou absence de ces informations nécessaires à l'exécution de la mission.

Le client reste seul responsable de la déclaration qu'il soumet à l'administration fiscale.

CLAUSE N° 11 : Protection des données personnelles

Disponible sur le site clicandtax ou sur demande par mail à l'adresse : conseil@neofisc.com ou par téléphone au +352 28 89 29 90.

CLAUSE N° 12 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit luxembourgeois.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Luxembourg.

CLAUSE N° 13 : Acceptation du client

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande de prestation de service soit par la fiche d'information ou via la plateforme en ligne.